

ami. Supposez que je suis ramoneur et qu' votre conscience est une cheminée, ayant plus ou moins besoin d'être ramonée, n'est il pas nécessaire que je m'en occupe puisque, en vous abstenant de confession, vous pécherez contre le troisième commandement de l'Eglise : Confesser vos péchés au moins une fois l'an ? Et si vous objectez que vous ne faites presque pas de mal, ne m'est-il pas facile de vous répondre, qu'étant un homme faible et fragile comme nous sommes tous, vous avez en conséquence vos imperfections, vos passions et vos péchés, avec lesquels il vous est difficile de garder votre âme pure ; — ce qui rend très nécessaire un nettoyage, au moins une revue ? Enfin, en dédaignant la loi promulguée par l'Eglise, vous remettez indéfiniment le devoir indépensable dont il est question : vous vous exposez au feu terrible de l'enfer où vous pouvez tomber au moment le plus inattendu. Telle est ma réponse à la première de vos trente-six raisons, examinons les trente-six autres. "

" Ce serait inutile, mon Révérend Père, je préfère vous avouer franchement qu'elles sont toutes comme celle que vous avez refusée en deux mots. Pendant longtemps, je n'oublierai pas le sermon que je viens d'entendre en descendant la rue ; mais si vous avez la bonté, l'ère, d'agir envers moi demain soir comme un ramoneur, après la bénédiction, je vous porterai ma cheminée.

—De *La Vérité*.

### Y a-t-il des miracles

Il est impossible qu'il y ait des miracles, disent certaines personnes. Les miracles sont contre la nature, et par conséquent contre la loi de Dieu, donc il n'y en a pas.

L'affirmation est bien positive : cependant voyons un peu. Et d'abord, pour bien nous entendre, commençons par préciser ce que c'est qu'un miracle. La plupart du temps, on ne discute sans se mettre d'accord que faute de bien savoir de quoi on parle.

Un miracle n'est pas un fait absurde : lorsqu'on parle des miracles de l'Ecriture sainte, on ne dit pas que Dieu a voulu que deux et deux fissent trois, que la partie fût plus grande que le tout. Si par miracle on entend une chose de ce genre, il est bien vrai qu'il n'y en a pas, car Dieu, qui est la sagesse même, ne peut pas vouloir l'absurdité.

Un miracle est tout simplement un fait en dehors des règles "ordinaires" de la nature, un fait qui n'existe pas en règle "générale", mais qui peut exister sans casser les principes fondamentaux de la raison. Ainsi, lorsqu'un homme est mort, il est dans les

règles "ordinaires" de la nature que nulle force humaine ne puisse le rappeler à la vie ; il n'y a cependant rien d'absurde à supposer que Dieu qui a créé cet homme, puisse faire revenir son âme dans son corps, et c'est si peu absurde que tous les peuples croient à la résurrection et à la vie éternelle. — Ainsi encore, lorsqu'une rivière coule, il est dans la nature qu'elle descende la pente du terrain, au lieu de la remonter. Mais qu'y a-t-il d'absurde à supposer que le contraire puisse avoir lieu ? Cela est très étonnant, très extraordinaire, c'est "miraculieux", mais ce n'est pas absurde.

Maintenant, est-ce davantage impossible ? Je le nie. Car si Dieu a pu faire une loi, il est probable qu'il est assez puissant pour la modifier quand il veut. Un père de famille a établi une règle dans sa maison, il a décidé que les choses se passeront de telle ou telle manière. Qu'y a-t-il d'impossible pour lui de modifier par sa seule volonté ce qu'il a fait de sa seule volonté ? Evidemment, il n'y a là rien qui doive arrêter un homme de bon sens et qui réfléchit sans parti pris.

Il n'est ni absurde ni "impossible" qu'il y ait des miracles. Le législateur peut toujours modifier sa loi, et quoique Dieu soit un législateur si habile qu'il ne puisse jamais se tromper, il pent, dans un cas exceptionnel et tout particulier, vouloir modifier une des mille lois de la nature. Nous autres faibles hommes, nous ne nous expliquerons peut-être pas toujours le but de cette volonté exceptionnelle, mais la raison de cette dérogation n'existera pas moins par elle-même, et n'en sera pas moins sage, puisqu'elle émanera de Dieu.

Soit ! dira quelqu'opposant, il peut y avoir des miracles ; mais qu'est-ce qui me prouve qu'il y en a eu ? Ce qui le prouve, c'est le témoignage des gens qui les ont vus, qui ont laissé inscrire ces miracles dans des livres publiés sans protester contre ces livres, qui, tout au contraire, ont affirmé que ces livres étaient véridiques et qui sont morts pour attester cette vérité. Ce témoignage en vaut bien un autre.

Ainsi, l'Eglise dit que Jésus-Christ a ressuscité des morts, guéri des malades, chassé des démons, etc. ; mais elle ne le dit pas en l'air, sans preuves. Elle cite les endroits, le temps où ces faits se sont passés ; elle indique les personnes. Elle proclame des faits si publics, qu'ils ont eu lieu devant des milliers d'hommes ; lorsque ces hommes vivaient encore, elle a écrit ces faits dans un livre qu'on appelle l'Evangile, et les a publiés partout. Puis, lorsque des millions d'hommes ont cru ces miracles et ont voulu mourir plutôt que de les révoquer en doute, elle les a laissés mourir, ou plutôt elle les a exhortés à le faire, en leur déclarant qu'ils mourraient pour la vérité. Si jamais un fait est digne d'être cru, c'est certainement un fait entouré de preuves semblables, et en réalité il devait en être ainsi, car plus un fait est extraordinaire, plus il est nécessaire de l'entourer de preuves, si on veut qu'il soit admis par l'opinion publique.

Il y a des miracles, l'Eglise nous le déclare, et elle le prouve. Ne nous laissons donc plus arrêter à cet argument que les miracles sont impossibles. Ce serait manquer tout ensemble à la foi et à la saine raison.